

UNE 2^{ÈME} GARE POUR LE NARBONNAIS POURQUOI ET COMMENT ?



La ligne nouvelle Montpellier-Perpignan prévoit la création de 150 km de ligne nouvelle entre le contournement de Nîmes et Montpellier et la section internationale Perpignan-Figueras. Cette ligne nouvelle pourra

accueillir des trains de voyageurs et des trains de marchandises sur certaines sections. En complément de la ligne actuelle modernisée, elle permettra de renforcer l'offre ferroviaire pour les voyageurs et les marchandises, créant ainsi les conditions d'un report modal plus important. Soutenu par l'Europe, par la France et par la Région, ce grand projet ferroviaire bénéficie de la mobilisation des collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon qui en font un levier majeur pour leur développement et leur rayonnement. Afin de renforcer l'attractivité des territoires audois et ouest héraultais, ce projet prévoit notamment la création de deux gares nouvelles, à l'Ouest de Narbonne et à l'Est de Béziers, complémentaires des gares de centre ville qui seront elles mêmes modernisées.

Edouard Parant,
Chef de mission
Ligne Nouvelle Montpellier - Perpignan



La gare nouvelle sera en plein cœur du projet de territoire du Grand Narbonne. Elle ne sera pas seulement un enjeu technique et ferroviaire mais un levier fort pour les politiques d'aménagement. Le rôle de la

gare ne se limitera pas à la desserte de la ZAC à sa périphérie immédiate. Elle fait partie d'un projet à grande échelle et sera étudiée sur la base de 4 dimensions à prendre en compte : l'urbanisme et l'aménagement, l'économie, l'environnement et les transports.

La gare nouvelle s'intégrera également dans un dispositif multimodal développé par l'ensemble des acteurs audois.

Cet enjeu fait l'objet depuis 2009 d'une adhésion commune du Conseil général, de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais, de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne et de la Ville de Narbonne.

Ces collectivités se sont engagées dans une réflexion commune, une action concertée et cofinancée pour assurer cette « accessibilité multimodale » au département.

Jacques Bascou,
Président du Grand Narbonne



UNE DEUXIÈME GARE POUR FACILITER TOUS LES DÉPLACEMENTS

***Plus de TGV® pour la mobilité
ferroviaire longue distance**

+ 2,5 millions
de voyageurs par an avec le projet

***Plus de TER® pour
des déplacements
au quotidien facilités**

2 TER®/heure
entre Narbonne et Perpignan

2 TER®/heure
entre Narbonne et Carcassonne

3 TER®/heure
entre Sète et Narbonne

**4 TER®/heure
de pointe**
entre Montpellier et Sète

La gare nouvelle offrira un accès facilité à la grande vitesse ferroviaire pour tous les habitants du territoire audois. Elle proposera en effet des temps de parcours porte à porte plus rapides pour la plupart des destinations à longue distance, avec des TGV® plus nombreux et plus fréquents que ce soit vers Paris, sur l'arc méditerranéen et vers l'Atlantique (Toulouse-Bordeaux).

Cette gare, interconnectée à la Ligne ferroviaire Toulouse-Narbonne, deviendra une gare de **correspondance majeure**. Elle sera un pôle d'échange multimodal essentiel dans l'organisation des divers modes de transports collectifs du territoire audois et permettra de renforcer l'accessibilité de ce territoire tout en consolidant son attractivité.

Cette gare nouvelle rapprochera ce territoire des grandes métropoles régionales, nationales et européennes. Elle sera un véritable levier pour le développement économique et touristique. L'accès aux principaux pôles économiques sera renforcé (Carcassonne, Port la Nouvelle,

Lézignan-Corbières...) ainsi que les sites touristiques de l'Aude (cité de Carcassonne, Pays Cathare, stations littorales, le canal du Midi...).

Quid de la ligne actuelle ?

La ligne actuelle continuera d'être circulée par l'ensemble des types de trains : trains régionaux, trains de fret et quelques trains à grande vitesse. Sans attendre la réalisation du projet, la ligne actuelle et la gare historique bénéficieront d'investissements de modernisation ayant pour vocation d'améliorer la qualité et la fréquence du service des trains régionaux et la desserte fine du territoire.

Et de la gare existante ?

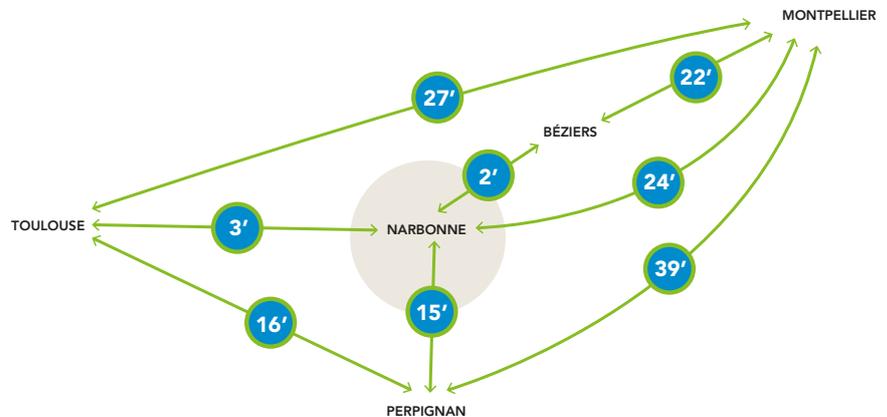
SNCF Réseau investit sur le réseau existant et dans les gares centres, en particulier à Narbonne. D'ici 2024, près de 8 M€ seront investis pour l'amélioration de la gare centre de Narbonne, comprenant notamment sa mise en accessibilité et la rénovation de la Grande Halle Voyageurs.

Quels vont être les bénéfices pour les voyageurs ?

Une gare nouvelle c'est plus de services, plus de TGV®, des temps de parcours réduits, une intermodalité optimisée (cf données chiffrées*).

Des gains de temps de parcours

Grâce à des temps de rabattement optimisés, le voyageur bénéficiera d'un gain de temps sur son parcours complet « porte à porte » (voir schéma ci-dessous).



LES 2 SITES ENVISAGÉS POUR LA GARE NOUVELLE

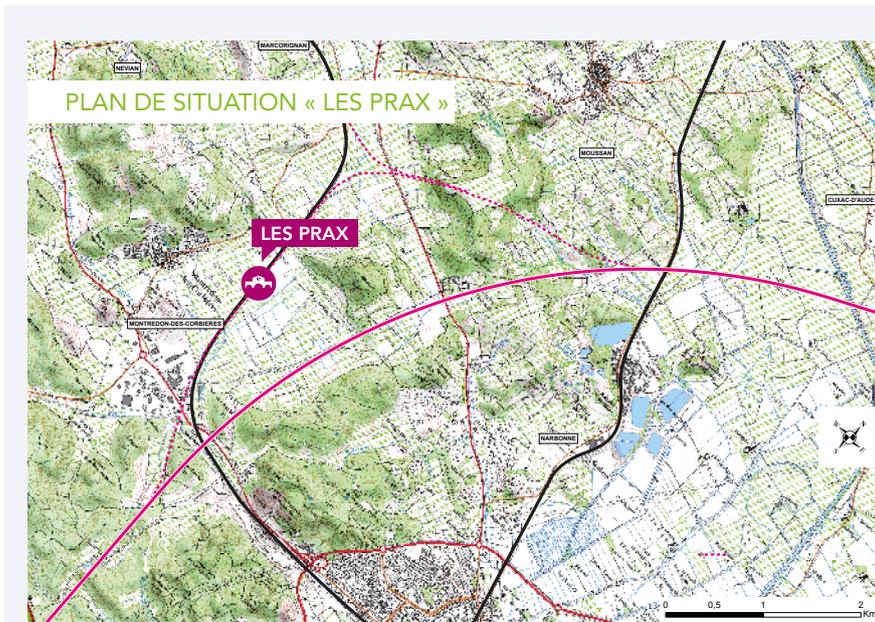
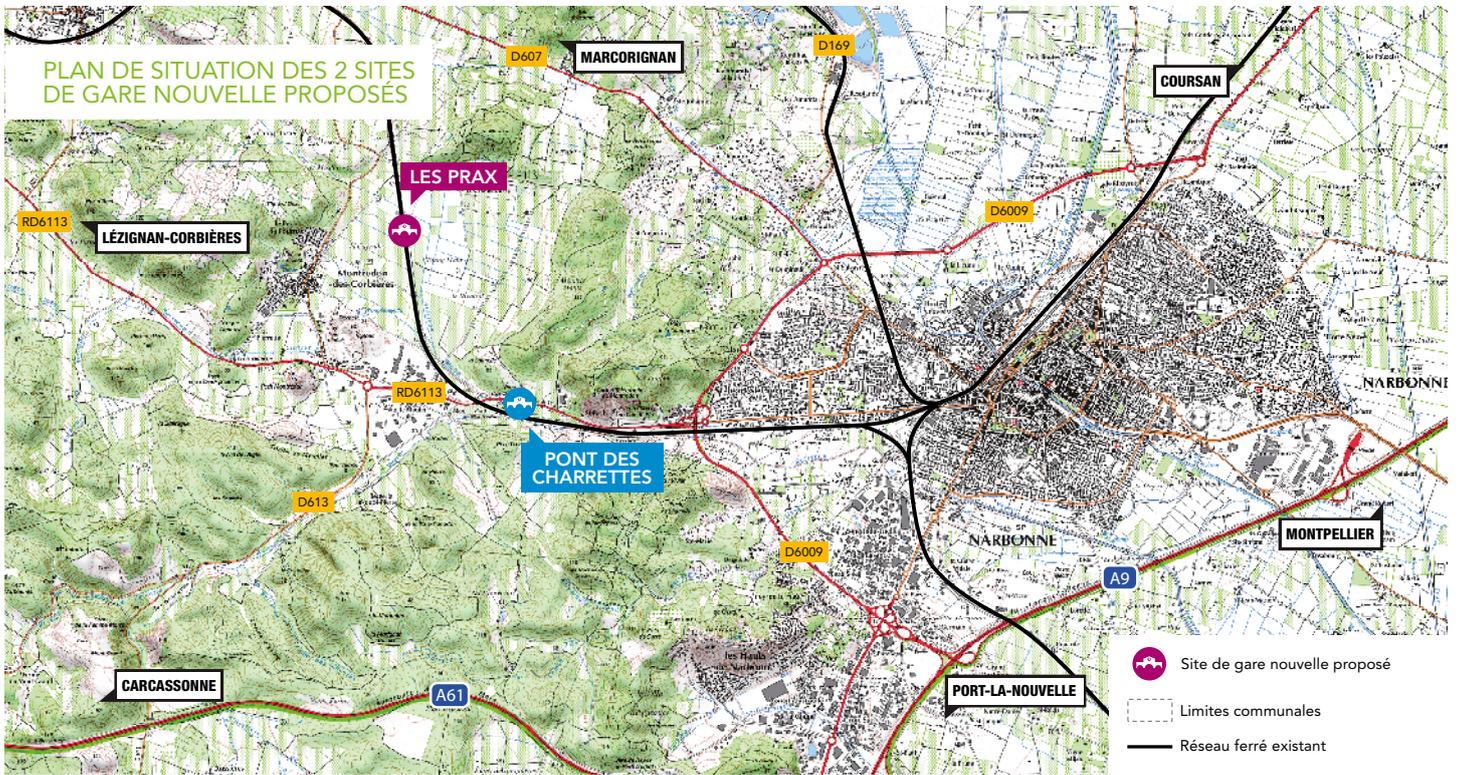
Suite à la décision ministérielle du 15 décembre 2013, deux sites d'implantation de la gare ont été étudiés en étroite collaboration avec les élus et services du Grand Narbonne.

Tous deux, situés dans un espace organisé autour de la route de Bordeaux, ils offrent un accès aux autoroutes A9 et A61, via la RD 6009 et RD 6113.

→ le site « Pont des Charrettes » : une gare à l'interconnexion avec la ligne existante, construite en viaduc sur la ligne nouvelle.

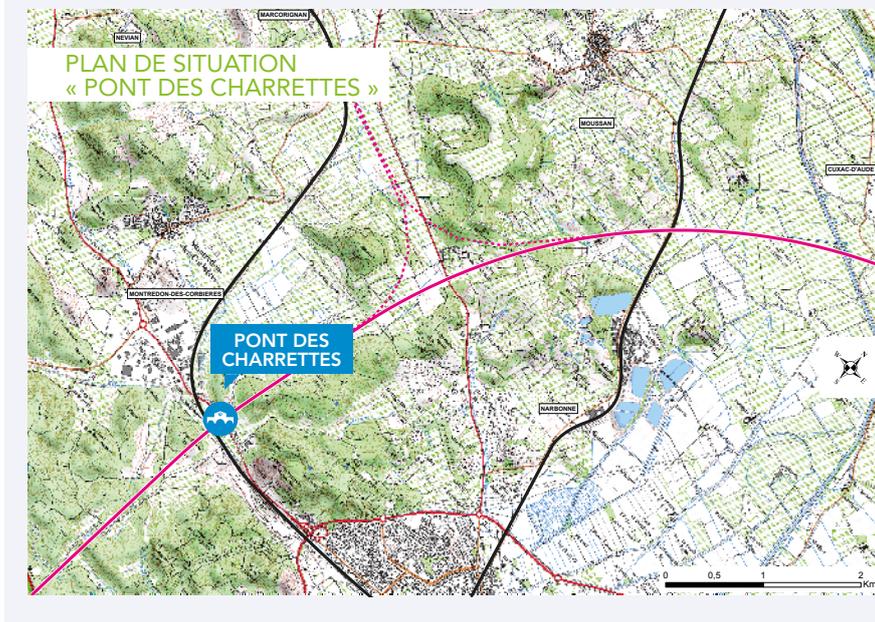
→ le site « Les Prax » : une gare positionnée sur la ligne existante à proximité du village de Montredon-des-Corbières et sur le raccordement.

La concertation va permettre de confronter l'ensemble des avantages et des inconvénients liés à chacun des deux sites potentiels, leurs raccordements et les tracés qu'ils induisent.



→ Intermodalité TER/TGV

→ Espace de développement limité
→ Impact travaux et exploitation



→ Intermodalité TER/TGV
→ Qualité de la desserte routière RD 6113

→ Périmètre captage d'eau

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA GARE ET SON EMPLACEMENT

POUR VOUS INFORMER :

Vous pouvez consulter à tout moment le site internet du projet www.lalignenouvelle.com

Vous pouvez également poser une question via le formulaire en ligne ou en écrivant à l'adresse : contact@lalignenouvelle.com

Des registres sont à votre disposition dans les 55 communes concernées par le tracé.

POUR PARTICIPER AUX RÉUNIONS PUBLIQUES :

Du 13 au 29 avril prochain 10 réunions publiques sont organisées tout au long du tracé. **A Narbonne, rendez-vous le jeudi 23 avril à 18h au théâtre (salle bleue).**

LES PROCHAINES ÉTAPES

**DÉCISION
MINISTÉRIELLE
N°2**

Gare et mixité

**COFIL
DU 22 OCTOBRE
2014**

Proposition
de la variante
de tracé

**CONCERTATION
TRACÉ ET GARE
AVRIL 2015**

**COFIL
DU 17 JUIN
2015**

Proposition
du tracé à
retenir par le
Ministre

**DÉCISION
MINISTÉRIELLE
N°3**

Validation du
tracé et des sites
de gare nouvelle

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION
www.lalignenouvelle.com